



Ethnographie, longue durée et standardisation

Aude Béliard, Jean-Sébastien Eideliman

► **To cite this version:**

Aude Béliard, Jean-Sébastien Eideliman. Ethnographie, longue durée et standardisation. Idées économiques et sociales, Réseau Canopé, 2006, L'approche ethnographique, pp.6-17. <<http://www.educ-revues.fr/ID/AffichageDocument.aspx?iddoc=34923>>. <hal-01241853>

HAL Id: hal-01241853

<http://hal.univ-lille3.fr/hal-01241853>

Submitted on 11 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ethnographie,

Aude Béliard, université Paris-8
et Laboratoire de sciences sociales
de l'ENS de Paris (75),
et Jean-Sébastien Eideliman,
Laboratoire de sciences sociales
de l'ENS de Paris (75).

L'ethnographie est généralement vue comme une méthode qualitative reposant sur des enquêtes en immersion de longue durée. Un examen plus approfondi de ses ressorts permet de dépasser cette vision schématique et de remettre en cause l'opposition stricte entre approches qualitatives et quantitatives en sciences sociales.

« Toute tentative de parler du travail de terrain est condamnée à mettre en relief certaines manières de faire et à en tenir d'autres dans l'ombre. Et développer une réflexion sur le travail de terrain en général risque de masquer le fait qu'une enquête de terrain a toujours quelque chose d'unique, en ce qu'elle doit s'agripper à des singularités, trouver des solutions à des problèmes concrets, inventer des modes d'investigation *ad hoc*, découvrir ses thèmes en cours de cheminement. [...] Pourtant, des problèmes communs, d'ordre méthodologique et déontologique, se posent à tous les enquêteurs qui s'engagent dans ce type de recherche. » [1, p. 497]¹ Voilà comment Daniel Cefaï, au terme de l'introduction à la postface de l'imposant ouvrage collectif dédié à *L'Enquête de terrain*, annonce sa recherche de convergences entre les divers pans qui constituent ce qu'on appelle communément le travail de terrain. Comme il le rappelle dans les pages qui précèdent, celui-ci a connu un succès croissant après la seconde guerre mondiale, et particulièrement en France à partir des années 1970, érodant petit à petit la suprématie des travaux quantitatifs.

S'appuyant sur ce renouveau et sur la fin du « Grand partage² » entre sociétés primitives et sociétés modernes, l'ethnographie, qui constituait selon la division du travail chère à Claude Lévi-Strauss le stade descriptif du travail anthropologique, a acquis une nouvelle dimension en devenant une approche à part entière revendiquant la double appartenance sociologie/anthropologie. Observation minutieuse, entretiens longs et répétés, enquête de longue durée sont les maîtres mots de cette méthode qui séduit un nombre croissant de chercheurs et trouve de plus en plus sa place au sein des enseignements d'anthropologie mais aussi de sociologie. Mais quelles sont les spécificités de l'ethnographie par rapport à l'ensemble des méthodes qualitatives ? Est-ce la seule longue durée de l'enquête, et le rapport particulier entre le chercheur et son terrain, qui la différencie des autres approches qualitatives ?

Le succès de l'ethnographie s'accompagne, comme le pointe Daniel Cefaï, d'une très forte hétérogénéité des travaux se regroupant eux-mêmes sous cette bannière, d'où un certain embarras lorsqu'il s'agit de

1. Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

2. Voir, par exemple, sur cette question Lenclud Gérard, « Le grand partage ou la tentation ethnologique », in Althabe Gérard, Fabre Daniel, Lenclud Gérard (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Mission du patrimoine ethnologique, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1992, p. 9-37.

longue durée et standardisation

revenir à une « définition » de cette approche multiforme. Nous ne chercherons pas ici, comme le fait fort bien Daniel Cefai, à passer en revue de manière exhaustive les différentes sortes d'enquêtes de terrain, mais au contraire à rechercher ce qui fait le cœur du travail ethnographique.

de l'ethnographie dans son cheminement de l'anthropologie vers la sociologie) mais ne permet pas d'inclure au sein de l'ethnographie tout un ensemble de travaux plus spécifiquement sociologiques. Nous tâcherons enfin de tirer les conséquences de cette redéfinition de

selles et la réflexion sur la variabilité des catégories... On pourrait décliner longtemps les couples de termes décrivant une opposition qui, du point de vue des résultats, est souvent associée de façon caricaturale au couple objectivité/subjectivité. Cette distinction entre les méthodes

[la sociologie a connu une phase d'institutionnalisation majeure]

Dans l'esprit de beaucoup, comme l'on vient de le suggérer, ethnographie rime avec longue durée. Si l'on ouvre, par exemple, le *Guide de l'enquête de terrain* [2], on y trouve énumérées les trois conditions de l'enquête ethnographique selon les auteurs : interconnaissance (travailler sur un ensemble de personnes en relation les unes avec les autres), réflexivité (prendre en compte les réactions et la place du chercheur lui-même) et longue durée. La première concerne l'objet de l'ethnographie, la seconde son sujet, tandis que la dernière qualifie la relation de l'un à l'autre.

Nous voudrions revenir non pas tant sur les « conditions » de l'enquête ethnographique que sur les mécanismes sur lesquels elle s'appuie pour produire des connaissances. Nous entendons en particulier montrer que l'impératif de longue durée de l'enquête, pensé ici comme indispensable à l'installation de l'ethnographe sur son terrain, est bien adapté à certains types d'investigation (comme la monographie de village, étape historiquement décisive

l'ethnographie, en particulier en ce qui concerne l'incompatibilité présumée entre cette approche dite « qualitative » et des approches plus « quantitatives ».

L'ethnographie : une approche très « qualitative »

Dans les années 1950 et 1960 en France, la sociologie a connu une phase d'institutionnalisation majeure, notamment en tant que discipline universitaire. Or, au moment où elle se développait ainsi, elle était largement dominée par les critères et les méthodes quantitatives.

LA SUBORDINATION DU QUALITATIF AU QUANTITATIF

Il s'est alors instauré une distinction entre le « quantitatif » et le « qualitatif » dont les principes et les méthodes peuvent s'opposer terme à terme : l'échantillon représentatif d'un côté, la monographie de l'autre ; le questionnaire et l'entretien ; les questions fermées et les questions ouvertes ; la recherche de catégories univer-

est toujours bien ancrée institutionnellement, puisque la plupart des universités proposent des enseignements séparés, qui, quand ils ne s'appellent pas précisément « méthodes quantitatives » et « méthodes qualitatives », isolent l'enseignement des statistiques de celui des autres méthodes d'enquête, à partir desquelles se construisent le plus souvent les mémoires des étudiants.

La dichotomie qualitatif/quantitatif s'est accompagnée d'une forte asymétrie entre les deux méthodes. Les travaux quantitatifs étaient alors nombreux et très légitimes, tandis que les travaux qualitatifs sont restés, jusqu'au début des années 1970, minoritaires³ et peu valorisés. Comme le montre Stéphane Beaud, l'enquête de terrain était marginalisée, située au bas de la hiérarchie des méthodes d'enquête, dominée par les critères propres aux études statistiques : « Les enquêteurs qui travaillaient par observation participante ne faisaient pas assez confiance à leurs matériaux, si bien qu'ils écrivaient peu, se censuraient,

3. Pour une histoire du développement des travaux de terrain en sociologie française, voir [1], p. 479 à 492.

toujours incertains quant à la validité de leurs résultats de recherche (trop pointus, trop parcellaires), impressionnés au moment de leurs exposés de recherche par le déploiement de preuves statistiques de leurs collègues travaillant par questionnaire.» [3, p. 229].

Cette asymétrie avait pour effet que ceux qui travaillaient de manière qualitative tendaient à intégrer les exigences quantitatives et à s'y conformer ; d'où ce que Stéphane Beaud appelle un « implicite quantitatif du travail par entretiens » [3, p. 231] : pour répondre à des questions précises, on réalisait une campagne d'entretiens que l'on exploitait sur le modèle d'une enquête par questionnaire (c'est-à-dire qu'on raisonnait uniquement à partir du texte des entretiens, en construisant une typologie pour rendre compte de la diversité des cas) mais qui ne pouvait en être, du point de vue des résultats, qu'un substitut fragile.

À partir des années 1970, un ensemble de facteurs (dont les principaux sont l'influence grandissante des travaux de l'École de Chicago et la dilution des frontières entre l'anthropologie et la sociologie⁴) contribue au développement de travaux de terrain dans la sociologie française. Cette évolution s'appuie sur un changement de perspectives : beaucoup appellent désormais à assumer les singularités de l'enquête de terrain, par exemple son caractère « non représentatif », et à affirmer ses propres exigences, qui ne sont pas celles du modèle quantitatif.

LA DÉMARCHE ETHNOGRAPHIQUE CONTRE LE TOUT QUANTITATIF

L'ethnographie a épousé ce mouvement tout en devenant une méthode de sciences sociales et non plus la seule méthode des anthropologues. Elle ne cherche pas la représentativité mais la mise au jour de logiques sociales à partir de l'étude approfondie d'un nombre limité de cas. On ne peut dégager ces logiques en

analysant le seul texte d'un entretien ; elles apparaissent quand on confronte les discours des enquêtés avec leur position sociale et leurs pratiques, c'est-à-dire quand on fait des entretiens suffisamment approfondis (longs, éventuellement répétés, embrassant l'ensemble de la vie sociale de l'individu, retraçant sa trajectoire sociale et professionnelle) et en les combinant avec des observations⁵. Pour illustrer cette conception de l'ethnographie, nous allons présenter rapidement deux travaux qui serviront par la suite de support à notre réflexion.

sont pourvus seulement les sorciers et les désorceleurs. Pendant une crise de sorcellerie, de la force vitale circule, et ce qui la fait circuler est la force magique : « Une crise de sorcellerie consisterait en ceci : un sorcier entreprend d'attirer à lui, par des moyens magiques, la force vitale d'un individu quelconque, c'est-à-dire d'un individu totalement dépourvu de moyens magiques de défendre sa force vitale. Quand un ensorcelé est ainsi investi, il ne lui reste pas d'autre issue que de faire appel à un justicier magique, le désorceleur. Celui-ci doit être tel qu'il

[L'ethnographie a épousé ce tout en devenant une méthode et non plus la seule

Incarnant la disparition des frontières disciplinaires et la mise en commun des méthodes d'enquête, le premier est un travail d'anthropologie qui a inspiré nombre de réflexions méthodologiques en sociologie : une enquête de Jeanne Favret-Saada sur la sorcellerie, qui s'est déroulée entre 1969 et 1971 dans une région rurale de l'ouest de la France [4]. Dans *Les Mots, la Mort, les Sorts*, qui constitue l'exploitation d'une partie de cette enquête, elle décrit le déroulement de crises de sorcellerie, en se demandant ce que mettent en forme, lors d'une attaque de sorcellerie, les personnes qui s'en pensent victimes. Cela lui permet de proposer à la fin de l'ouvrage une construction de l'ensemble théorique qui sous-tend la représentation de la sorcellerie chez les ensorcelés. Elle distingue, à partir des récits de ses enquêtés et de ses propres observations, deux catégories de « forces » : la force vitale, que tout le monde possède, et la force magique, dont

puisse opposer à l'agresseur une force magique plus intense et qu'il puisse ainsi le contraindre à restituer à son client la quantité de force vitale dérobée. Faute de quoi l'ensorcelé, perdant progressivement sa force vitale, serait inévitablement conduit à la ruine ou à la mort. [...] La défaite du sorcier se marque, pour lui comme pour quiconque, par la perte d'une certaine quantité de force vitale, perte éventuellement totale et qui équivaut à la mort.» [4, p. 331]. Cette théorisation n'arrive qu'à la fin d'un ouvrage qui procède par récits et analyses de cas, insistant particulièrement sur le cheminement de l'enquête, la construction de l'objet et les étapes de la réflexion de l'auteur. C'est d'ailleurs pour rendre visibles ces aspects que Jeanne Favret-Saada a par la suite publié une partie de son journal de terrain, réécrite avec l'aide de la psychanalyste Josée Contreras [5]. Notre second exemple est lui aussi issu de l'anthropologie, mais il a été

4. Là encore, pour une étude approfondie de ces évolutions, voir [1].

5. Voir [2], pour plus de détails sur les règles de cette méthode.

encore plus largement assimilé en tant que travail sociologique, si bien que son auteur, Olivier Schwartz, est aujourd'hui plutôt considéré comme sociologue que comme anthropologue. Il s'agit du *Monde privé des ouvriers* [6], où l'auteur étudie les habitants d'une ancienne cité minière du nord de la France, dans laquelle il a lui-même habité quatre jours par semaine pendant cinq ans. Par « monde privé », Olivier Schwartz vise à la fois la vie familiale qui intègre l'individu à un corps qui le dépasse, mais aussi la vie privée dans laquelle les individus sont pensés séparé-

L'importance de ces différenciations sociales fines conduit l'auteur à préférer le clivage sexuel au clivage social pour organiser le reste de sa démonstration. Après avoir mis en valeur la figure centrale de la mère, il décrit les « espaces de recomposition masculine » et montre notamment que le fameux « goût de la nécessité » des ouvriers, dont parlait Pierre Bourdieu⁶, pourrait bien être en partie un artefact construit par des discours ouvriers dont les pratiques s'éloignent sensiblement. Olivier Schwartz observe en effet « un effort permanent pour desser-

biais par l'ethnographe, qui passe par leur mise au jour, est en effet le nouveau garant d'une généralisation prudente, toujours historiquement située.

L'ethnographie semble donc résolument qualitative, et les études de cas approfondies qu'elle suscite s'opposent radicalement aux enquêtes statistiques, ponctuelles et standardisées. Pourtant, un examen plus détaillé des moteurs de l'ethnographie va nous permettre de déconstruire cette opposition commode, mais réductrice, entre approches qualitatives et quantitatives en sciences sociales.

Les moteurs de l'ethnographie

Dans ces exemples, le fait que l'ethnographe passe beaucoup de temps sur son terrain semble crucial. L'ethnographie est d'ailleurs généralement pensée en référence à ces longues enquêtes durant lesquelles l'enquêteur s'immerge dans un milieu qui lui était étranger. On reconnaît la figure de l'anthropologue, seul sur son terrain, investissant dans son enquête bien plus que son temps strictement professionnel. Et pourtant, tous les travaux ethnographiques se plient-ils à cette règle de la longue durée ? Inversement, la longue durée suffit-elle à assurer le caractère ethnographique d'une entreprise sociologique ou anthropologique ? Bref, constitue-t-elle un bon angle d'attaque pour tenter de (re)définir l'ethnographie aujourd'hui ?

À QUOI SERT LA LONGUE DURÉE ?

Repartons des exemples précédemment décrits pour comprendre ce qu'a permis, dans leurs cas, la longue durée de l'enquête menée. Et commençons par écouter Olivier Schwartz répondre explicitement à cette question : « Il fallait trouver accès à des régions du corps, des affects, de l'être relationnel qui, sans m'ouvrir le monde intime dans ses parties les plus protégées, puissent au moins

mouvement ode de sciences sociales méthode des anthropologues]

ment les uns des autres, « engagés dans la construction du monde propre » [6, p. 34], lequel s'oppose plus ou moins ouvertement à la construction familiale. Cette approche double du monde privé de ces « hommes et femmes du nord » lui permet à la fois de décrire, dans une perspective historiquement située, leurs modèles conjugaux et domestiques, mais aussi de saisir les différences entre les mondes privés des hommes et des femmes. Il montre ainsi la prégnance d'un modèle conjugal traditionnel, tout en insistant sur les différenciations internes : plus on va vers les familles précaires, plus on trouve une fécondité large, une prédominance féminine et une implication dans l'espace résidentiel ; plus on va au contraire vers les familles « montantes », plus on trouve une fécondité restreinte, une influence masculine sur le « gouvernement familial » et une moindre implication dans l'espace résidentiel [6, p. 167-168].

rer l'étau, rompre l'enfermement – au moins en un point du cercle –, maintenir une ouverture. Un comité de chômeurs, une association de pompiers volontaires, une pratique de café ; un micro-atelier de bricolage, une pièce où l'on est « comme un directeur », un simple jardin parfois sont autant de lieux ouverts à l'appropriation, à l'expression, à une certaine récréation sociale de soi. » [6, p. 376]. Si Olivier Schwartz n'a pour sa part pas publié son journal de terrain remanié, il est lui aussi très attentif aux questions méthodologiques et émaille son travail de remarques concernant la manière dont il a produit ses résultats. Cette caractéristique, commune aux deux auteurs évoqués ici, souligne combien l'ethnographie s'est dotée de règles et de critères qui lui sont propres et qui lui permettent d'afficher sans complexe son indifférence vis-à-vis des impératifs quantitatifs de représentativité et d'administration de la preuve. Le contrôle des inévitables

6. Bourdieu Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

m'en révéler des fragments de "moyenne profondeur", ceux qui peuvent se laisser voir et se communiquer dans le cadre d'une parole fondée sur la familiarité et la confiance. C'est dire que mon premier objectif allait être l'établissement d'une communication régulière et approfondie avec mes interlocuteurs. Tout un aspect de mon travail, qui en explique la durée particulièrement longue, s'est joué autour de ce préalable essentiel à l'enquête : construire une proximité avec des sujets, entrer avec eux dans une relation qui donne accès à l'intime, et parvenir à ce résultat avec un nombre de partenaires suffisants pour que mes constats puissent présenter un minimum de crédibilité. » [6, p. 36].

Arrivé, en tant qu'enseignant, dans un univers qu'il ne connaît pas, Olivier Schwartz se donne donc pour tâche première de pénétrer les milieux d'interconnaissance qui seront les canaux de son enquête. Travailler sur des personnes qui se connaissent, ne serait-ce que par réputation, permet en effet de reconstruire une diversité de points de vue et de pratiques qui valent les uns par rapport aux autres, et de les rapporter à des positions sociales (dans la société en général, mais aussi dans le(s) milieu(x) où ces personnes interagissent). L'un des apports principaux de la durée est donc pour Olivier Schwartz de lui permettre de pénétrer dans des milieux d'interconnaissance, c'est-à-dire de modifier, au fil du temps, sa place vis-à-vis de ses enquêtés, délaissant son strict rôle d'enquêteur pour en occuper successivement, parfois simultanément, beaucoup d'autres (voisin, ami, confident, etc.). Notons que la prise en compte de l'interconnaissance est, comme on vient de le voir, déterminante pour l'analyse du matériau collecté (entretiens, observations, archives), mais elle l'est aussi pour l'avancement de l'enquête puisque la constitution de « l'échantillon » de l'ethnographe ne se fait ni au hasard ni en référence à

une représentativité statistique, mais en s'appuyant justement sur la structure du milieu d'interconnaissance enquêté, c'est-à-dire essentiellement par le biais des « recommandations » et des rencontres. Ce double intérêt est renforcé par le fait que, lors d'une enquête ethnographique, les phases d'enquête et les phases d'analyse alternent et sont interdépendantes, puisque ce sont les réflexions inspirées par les contacts avec le terrain qui orientent la suite de l'enquête. Le même ressort est à l'œuvre dans le travail de Jeanne Favret-Saada. Pendant les premiers mois de son enquête, les personnes qu'elle rencontre ne lui parlent jamais de la sorcellerie comme de faits auxquels elles ont été directement confrontées, mais toujours à travers des discours très distanciés sur les « croyances » et les « superstitions » des autres. D'abord parce que c'est la seule position tenable face à l'enquêtrice, personne extérieure incarnant le point de vue stigmatisant de ceux qui sont du côté du savoir positif, et pour lesquels celui qui croit aux sorts ne peut être qu'un « superstitieux », un « arriéré », un « délirant ».

Ensuite, parce qu'en sorcellerie, les attaques se font par l'intermédiaire de paroles et que toute parole est un pouvoir : « Parler, en sorcellerie, ce n'est jamais pour informer. Ou si l'on informe, c'est pour que celui qui doit tuer (le désenvoûteur) sache où porter ses coups. Il est littéralement incroyable d'informer un ethnographe, c'est-à-dire quelqu'un qui assure ne vouloir faire aucun usage de ces informations, qui demande naïvement à savoir pour savoir. » [4, p. 26].

Au début de son enquête, Jeanne Favret-Saada est donc dans une position extérieure telle que ceux qui sont « pris » dans les sorts ne peuvent lui en parler. Passer plusieurs mois sur son terrain va lui permettre d'attendre le moment où certains enquêtés lui donneront une place différente, faisant d'elle quelqu'un à qui il est important au contraire de

tout raconter. Cela se produit pour la première fois quand, six mois après son arrivée dans le bocage, deux personnes qui se pensent ensorcelées la prennent pour une désenvoûteuse : pour qu'elle puisse les aider, ils lui racontent la série de leurs malheurs et leurs précédentes tentatives de désenvoûtement. Pourquoi lui ont-ils donné cette place ? Ils ont interprété certains signes que Jeanne Favret-Saada leur donnait involontairement : elle ressemblait à une désenvoûteuse qu'ils avaient connue, certaines de ses caractéristiques physiques leur avaient donné l'impression qu'elle possédait la force nécessaire pour résister aux sorts. Mais ces caractéristiques n'ont fait sens à leurs yeux que parce Jeanne Favret-Saada n'avait plus les façons d'être et de parler de quelqu'un d'« extérieur ». Pendant les premiers mois de son enquête, elle s'est familiarisée avec les usages régissant les relations de voisinage, mais elle a aussi noté de manière systématique la façon dont les gens décrivaient les malheurs qui s'abattaient sur eux : la mort, la stérilité, les maladies des bêtes et des personnes. Cette attention aux catégories indigènes a donc été un puissant moteur de l'enquête, puisqu'en maîtrisant ces catégories elle a permis à ses enquêtés de lui attribuer un point de vue « intérieur » aux crises de sorcellerie, et donc un rôle à y jouer.

L'attention aux catégories indigènes est pour nous le deuxième moteur de l'enquête ethnographique ; et comme l'insertion dans un milieu d'interconnaissance, il nous semble que ce moteur permet de faire avancer à la fois le recueil des données, comme on vient de le voir, et l'analyse. Quand, dans la suite de son travail, Jeanne Favret-Saada a accès à des récits d'affaires de sorcellerie, elle concentre son attention sur les mots et les expressions employés : et c'est de ces mots et de ces expressions que naîtra l'analyse. L'exemple le plus parlant en est sans doute la notion de force. Dans son



journal de terrain, elle réfléchit à l'emploi de ce mot, omniprésent dans les récits qu'elle recueille aussi bien que dans la façon dont les gens la perçoivent. Elle note ainsi qu'avoir « le sang fort » semble être la meilleure défense contre les sorciers ; qu'on lui demande, avant de lui raconter une histoire de sorcellerie, si elle est « forte assez » pour qu'on lui en parle ; ou encore qu'on lui rapporte ces paroles attribuées à un désenvoûteur cherchant à contrer un sorcier : « Ah, l'est fort, c'lui-là ! je n'sais si j'pourrai l'maîtriser ! » En réfléchissant aux différentes occurrences de la force dans le discours des habitants du bocage, elle montre la façon dont ils pensent la sorcellerie, établissant peu à peu la théorisation des crises de sorcellerie que nous avons citée.

Nous avons donc mis en évidence les deux moteurs de l'ethnographie⁷, que sont l'utilisation du milieu d'inter-

7. Qu'il ne faut pas confondre avec les fondements méthodologiques explicites en première partie, qui consistent à toujours lier les discours, les pratiques et les positions sociales des personnes enquêtées.

8. Notons que l'exigence de réflexivité n'est pas spécifique à l'ethnographie puisqu'elle est le propre de toute discipline scientifique. Cependant, elle s'y impose avec plus d'acuité du fait notamment de l'étroite liaison entre phases d'enquête et phases d'analyse. On pourra se reporter à Bourdieu Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, pour davantage de développements sur cette question.

connaissance et la prise en compte de la diversité des catégories indigènes. À ces deux principes fondamentaux, nous ajouterons une dimension transversale : la réflexivité, qui ne constitue pas à notre sens un troisième moteur dans la mesure où elle traverse les deux autres de part en part⁸.

Du côté de l'interconnaissance, la réflexivité revient à prendre en compte dans l'analyse les places occupées par le chercheur. Nier la place particulière de l'ethnographe et faire comme s'il observait ses enquêtés depuis une position surplombante limite la compréhension de ce qui se joue dans l'enquête, donc à la fois sa progression et ses résultats. Le parcours d'enquête de Jeanne Favret-Saada illustre bien à quel point peut être salutaire, pour l'avancée de l'enquête, la réflexion sur la place de l'enquêteur sur son terrain. On a déjà mentionné l'épi-

sode où, pour la première fois, des enquêtés lui donnent un rôle à jouer dans une affaire de sorcellerie. Or, sur le moment elle ne s'en rend pas compte et ne tire pas vraiment parti de cette opportunité d'enquête. Ce n'est que plus tard, quand elle sera à nouveau confrontée à ce genre de situation, qu'elle saura l'identifier et accepter la position qu'on lui attribue. Dans son journal de terrain, elle insiste sur le fait que cette réflexion sur sa position sur le terrain doit faire partie de l'analyse des résultats : « Décrire la sorcellerie dans le bocage, ce ne peut donc se faire qu'en revenant sur ces situations où l'on me désignait une place. Les seules preuves empiriques que je puisse fournir de l'existence de ces positions et des relations qu'elles entretiennent, ce sont des fragments de récit. Mes erreurs et parfois mes refus et mes dérobades font partie du texte ; la réponse qu'à chaque fois

j'ai donnée à mes interlocuteurs est constitutive du fait considéré, au même titre que leur question.» [5, p. 51].

Le statut de la parole comme pouvoir est particulièrement exacerbé dans le cas de la sorcellerie. Il nous semble cependant utile de ne pas voir une singularité de ce terrain, mais plutôt de se servir de cet exemple « limite » pour penser le fait que l'enquêteur n'est jamais neutre sur son terrain ; que ceux qui veulent bien lui parler le font parce qu'il lui assignent un rôle particulier ; et qu'élucider ce rôle est toujours indispensable à l'analyse. Répétons donc une fois encore que les moteurs de l'enquête ethnographique permettent à la fois l'avancée de l'enquête et le développement de l'analyse. Du côté de l'attention portée aux catégories indigènes, il s'agit de ne pas oublier que le chercheur est lui aussi inscrit dans l'espace social et a donc lui aussi des catégories indigènes sur l'objet qu'il étudie. Leur analyse et l'attention portée à leur transformation au fil de l'enquête sont primordiales pour éviter de tomber dans le piège de l'ethnocentrisme. Dans un dernier chapitre centré sur l'analyse de deux couples

9. La première hypothèse est que l'assouplissement excessif des normes a entraîné une anomie destructrice pour les deux couples. La deuxième est que le désir s'est finalement révélé productif en suscitant des intérêts émancipateurs, prouvant que les vies ouvrières sont moins verrouillées qu'on ne veut souvent le penser.

10. Voir aussi Schwartz Olivier, « L'Empirisme irréductible », postface à *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Anderson Nels, Paris, Nathan, 1993, coll. « Essais et Recherches ».

nomination des emplois du temps individuels de chaque membre du couple, banalisation du travail et investissement dans les loisirs. Durant l'enquête, une liaison s'établit clandestinement puis éclate au grand jour entre la femme du premier couple et l'homme du second. Les conséquences immédiates sont terribles : violences conjugales, dépression, ruptures. Au terme de ce chapitre consacré à la place du désir et à la possibilité (ou non) d'un écart à la norme dans le monde privé des ouvriers, Olivier Schwartz livre non pas un mais deux bilans, écrits à trois ans d'intervalle, de ces événements. Voilà comment il justifie sa décision : « Je propose deux bilans des événements exposés dans ce chapitre. Le premier date de 1985, c'est-à-dire de la fin de l'enquête proprement dite. Il est marqué par un certain pessimisme et penche en faveur de la première hypothèse⁹. Pour les quatre personnages de ce drame, l'écart à la norme me paraissait finalement très coûteux. À une exception près, je les voyais – ou croyais les voir – privés des bénéfices de leur ascension antérieure, et à nouveau menacés par le retour de certains traits cri-

sivement déterministes et familiaux, sur leur histoire. » [6, p. 500]. La présence du premier bilan permet de mettre en perspective le raisonnement et les catégories utilisées par le sociologue dans l'analyse de son matériau, ce qu'Olivier Schwartz nomme ses « a priori ». Il insiste après ces deux bilans pour dire que le second n'abolit pas le premier et qu'il ne s'agit donc pas d'éradiquer ses « prénotions », si l'on veut utiliser le vocabulaire d'Émile Durkheim, mais bien plutôt de les mettre le plus possible au jour. Il ressort de ces quelques remarques sur la réflexivité que les effets de la présence de l'enquêteur et de ses catégories sur ce qu'il observe et sur la manière dont il en rend compte, représentent conjointement des obstacles et des supports à l'analyse. Certes, comme l'explique Olivier Schwartz¹⁰ dans *Le Monde privé des ouvriers*, la « perturbation » induite par la présence de l'enquêteur doit être le plus possible « réduite » ; de même, des catégories trop figées empêchent de saisir les problèmes de manière ethnographique. Mais la « perturbation » est aussi une arme pour l'ethnologue et peut être « utilisée » comme un formidable révélé-

[les moteurs de l'enquête ethnographique permettent à la fois l'avancée de l'enquête et le développement de l'analyse]

ouvriers atypiques, Olivier Schwartz, toujours dans *Le Monde privé des ouvriers*, met en œuvre cette réflexivité sur ses propres catégories de manière particulièrement explicite. Les deux couples en question se distinguent de la plupart de ceux qu'il a précédemment analysés par le fait que leur accès à un niveau de vie supérieur s'est accompagné d'une « détraditionalisation » de leurs modes de vie familiaux : communautarisation des tâches domestiques, auto-

tiques de la condition prolétaire : précarité, enfermement, marquage social¹⁰ J'étais tenté d'en conclure à une quasi-fatalité sociologique de la famille ouvrière.

Trois ans plus tard, un second bilan [...] m'a conduit à remettre en cause le premier. Il ne m'a pas semblé opportun de supprimer celui-ci de ce livre, car il souligne à la fois le niveau d'insécurité atteint par certains des acteurs en 1985 et l'existence de mes propres *a priori*, excès-

lateur de pratiques ordinairement non explicitées. Et l'ethnocentrisme, source de surprises pour l'enquêteur, peut se révéler un puissant moteur d'analyse, s'il est contrôlé, en permettant d'instaurer la comparaison, entre ses propres catégories et celles des « indigènes », là où on ne l'attendait pas forcément.

La mise en œuvre de la réflexivité est donc centrale en ethnographie, d'où le rôle essentiel accordé à juste titre au journal de terrain, dans lequel

l'ethnologue note, jour après jour, ses découvertes et ses réflexions, et qui constituera *in fine* le révélateur de son propre cheminement, physique et intellectuel, durant l'enquête. Derrière l'invocation de la longue durée se cachent donc les moteurs de l'ethnographie, que sont les effets de l'interconnaissance et l'attention portée aux catégories indigènes, mis en œuvre par l'ethnologue dans un souci constant de réflexivité. Nous avons vu combien l'enquête de longue durée facilitait leur mise en branle. Mais ne peut-on imaginer d'autres façons de susciter ces mêmes mécanismes ?

UNE ETHNOGRAPHIE SANS LONGUE DURÉE ?

Dans le *Guide de l'enquête de terrain* [2], Stéphane Beaud et Florence Weber distinguent deux grandes sortes d'enquêtes ethnographiques : les plus courantes, auxquelles appartiennent celles d'Olivier Schwartz et de Jeanne Favret-Saada, appelées « enquêtes par dépaysement », consistent à s'aventurer dans un univers social nouveau pour le chercheur et à tenter d'en restituer la logique, la cohérence, les enjeux spécifiques, les clivages etc. Les autres, plus rares et souvent plus coûteuses d'un point de vue personnel pour l'ethnologue, sont appelées « enquêtes par distanciation » et reposent sur la prise de distance de l'enquêteur par rapport à son propre milieu, pour en mettre au jour les principes. Dans ce second cas de figure, les atouts procurés par une enquête de longue durée ne sont plus aussi évidents que dans le premier, puisque le chercheur aura au contraire intérêt à rechercher, par la comparaison avec d'autres univers par exemple, les moyens de mettre à distance les catégories indigènes qu'il possède lui-même et de passer de la position d'ami, de collègue ou de parent à celle d'enquêteur. Certes, dans une telle démarche, la longue durée est en quelque sorte présente dans le passé de l'enquêteur, mais il ne s'agit plus de la durée

de l'enquête mais de la durée de sa socialisation dans l'univers qu'il entend alors étudier¹¹.

Venons-en à une deuxième façon de se « passer¹² » de la longue durée tout en faisant jouer les moteurs de l'enquête ethnographique. Il s'agit de ce qu'on pourrait appeler la « répétition de terrains¹³ », méthode particulièrement utile lorsque l'observation et la présence longues auprès de l'objet étudié est difficile, voire impossible. Prenons le cas de l'ethnographie de la parenté. Certes, comme on vient de le voir longuement dans le cas d'Olivier Schwartz, l'intime, le privé ne sont pas impossibles à atteindre pour l'ethnologue. Mais, pour la plupart des familles, accepter qu'un étranger passe du temps auprès d'elles et observe certains aspects de leur intimité est impensable.

Une solution consiste à jouer sur la répétition de monographies de familles, en considérant que chaque famille enquêtée est un milieu d'interconnaissance dans lequel on va tâcher de mener une enquête ethnographique la plus minutieuse possible, en acceptant de cantonner ses observations aux laps de temps réduits impartis à un enquêteur. Il s'agit alors d'utiliser la famille comme milieu d'interconnaissance (en suscitant plusieurs entretiens au sein de la même famille et en réfléchissant à qui il est possible de voir et qui il est impossible de rencontrer) et de se familiariser avec les catégories indigènes (de chaque famille et parfois des différents membres d'une même famille), en s'appuyant d'une part sur sa propre connaissance des fonctionnements familiaux, d'autre part sur la diversité des façons de faire et de penser rencontrées pendant l'enquête. Même si l'on cherche alors à compenser la difficulté de l'observation longue par la multiplication des entretiens (avec différentes personnes mais aussi avec une même personne dans certains cas), il nous semble que ces enquêtes conservent leur caractère ethnographique essentiellement par la mise en

œuvre des moteurs exposés ci-dessus : la prise en compte de l'interconnaissance et des catégories indigènes dans un mouvement réflexif. Certes, elles nécessitent elles aussi beaucoup de temps pour être menées à bien, mais la longue durée est alors diffractée en une multitude d'enquêtes et de moments courts d'observation.

C'est sur de tels mécanismes que se sont fondées les enquêtes qui ont donné lieu au recueil intitulé *Charges de famille* [7], qui propose de multiples pistes d'analyse de l'économie domestique et en particulier des modes de prise en charge familiale de personnes dépendantes. Dans le chapitre rédigé par Jean-Sébastien Eideliman¹⁴, qui repose principalement sur la monographie de la famille Santy, on voit par exemple à l'œuvre des logiques de redéfinition des liens de parenté à partir d'adoptions et d'exclusions (au sens large et non au sens juridique). Quatre frères et sœurs, tous mariés et ayant eu des enfants, habitent à proximité les uns des autres, dans des villages situés aux alentours de Rouen. L'aîné est ouvrier qualifié à la retraite (sa femme était secrétaire et est également à la retraite), la seconde est lingère en milieu scolaire (son mari était cuisinier en cantine scolaire et est à la retraite), la troisième est attachée d'intendance dans un lycée (son mari est représentant commercial) et la benjamine est employée à France Télécom (son mari est vendeur dans une animalerie). Dans cette famille très « intégrée » (mise en avant de la solidarité familiale, nombreux échanges de services, production en commun de plats cuisinés et construction collective de maisons), un coup de tonnerre a retenti en 1984 : une brouille violente a conduit à l'exclusion de fait de Catherine et Jean (la seconde de la fratrie et son mari) de la production domestique collective et de la sociabilité familiale. Les raisons invoquées par chacun pour expliquer cette rupture sont on ne peut plus diverses : alcoolisme et mauvais

11. Les articles de Stéphane Beaud et de Sylvie Deschamps-Beaud, présents dans ce dossier, illustrent bien les mécanismes de telles enquêtes et les réflexions qu'on peut en tirer.

12. Même si, une fois encore, on va voir que l'on ne s'en « passe » pas au sens strict dans la mesure où l'enquête se diffracte en une pluralité d'enquêtes ethnographiques relativement courtes.

13. On peut rapprocher cette notion de celle de « replication » (terme anglais difficile à traduire), dont parle Michael Burawoy, quoique ce dernier pense plutôt à des cas de mise à l'épreuve de résultats ethnographiques par l'ouverture d'un nouveau terrain, plus ou moins similaire au premier. Les terrains se déroulent alors non pas conjointement mais successivement. Voir Burawoy Michael, « Revisits: An Outline of a Theory of Reflexive Ethnography », *American Sociological Review*, 68(5), 2003, p. 646-647.

14. Eideliman Jean-Sébastien, « Exclusions, adoptions et relations de parenté », in [7], p. 312-361.

caractère de Jean, jalousie déplacée, conflits conjugaux mal réglés, conflits entre Jean et ses enfants, etc. Un fait n'est pourtant jamais mis en avant : la distance sociale qui sépare notamment Annie et Marc (la troisième de la fratrie et son mari) de Catherine et Jean. Dans cette famille, les questions de position sociale sont en effet mises entre parenthèses pour mieux affirmer la solidarité du groupe. La « jalousie déplacée » de Catherine et Jean dont parlent plusieurs membres de la famille pourrait bien trouver là un fondement que chacun s'emploie à nier. Il faut dire que l'enquêteur n'a jamais pu avoir accès au point de vue des « exclus » ; entré dans cette famille par l'intermédiaire d'Annie et Marc (et de leur fille), il a pu très rapidement rencontrer l'ensemble des membres de la parenté¹⁵, mais le contact avec Catherine et Jean était, selon tous, impossible à établir. Exclusion de la parenté (en tout cas de la « parenté pratique »¹⁶, pour reprendre l'expression utilisée dans l'ensemble de l'ouvrage) rime ici avec exclusion de l'enquête.

Leurs deux fils sont en revanche restés parfaitement intégrés et ont même été officieusement « adoptés » par Annie et Marc ; ces derniers disent les considérer comme leurs propres enfants (sans nier qu'ils ont d'autres « parents »). Si l'on considère plus largement les relations au sein de cette famille, on voit combien les définitions juridiques des liens de parenté correspondent mal aux relations quotidiennes entre les membres de cette famille. Selon la génération, l'histoire familiale et les sentiments familiaux quotidiens, les liens formels de parenté sont bousculés et transformés en ce que l'auteur appelle des « relations de parenté », qui fournissent un nouvel angle d'attaque pour la sociologie de la famille : « La parenté peut être saisie à partir de la confrontation de deux systèmes enchevêtrés : les liens formels de parenté, système normatif et abstrait hiérarchisant la parenté et prescrivant un ensemble de droits et de devoirs, et les relations de parenté, système d'attitudes

concrètes qui se construit jour après jour à partir des liens formels de parenté. Le passage d'un système à l'autre, qui vise à penser conjointement la norme et l'écart à celle-ci, peut faire l'objet d'une analyse sociologique qui permet de mieux cerner la spécificité des relations de parenté et des relations électives au sein de la parenté, sans toutefois les réifier en tant que liens ou sentiments naturels. » [7, p. 354].

Ainsi, l'auteur montre que lorsque divers membres de la famille Santy accusent Catherine et Jean d'être « jaloux », ils les accusent en fait de refuser les relations de parenté telles qu'elles se sont instituées au fil des ans. Refuser que leurs enfants soient « adoptés » par Annie et Marc et que la mère d'Annie, de Catherine et de leurs deux autres frère et sœur soit « accaparée » par Annie et Marc. La catégorie indigène de « jalousie » permet donc de mettre en lumière cet enjeu fondamental qu'est l'actualisation quotidienne de liens formels en relations de parenté.

On voit bien ici comment les moteurs de l'enquête ethnographique ont été utilisés pour mener et analyser cette enquête sur la famille Santy : l'alliance implicite conclue par l'enquêteur avec Annie et Marc, qui l'empêche de recueillir le point de vue de Catherine et Jean, le conduit à faire émerger, entre autres, la catégorie indigène de jalousie familiale, à travers laquelle il est possible de lire les enjeux autour desquels se sont cristallisées les relations familiales. L'interconnaissance est ici au cœur même de l'enquête puisqu'il s'agit justement de comprendre comment et pourquoi celle-ci s'actualise en différentes relations de parenté. Le cheminement de l'enquêteur au sein de cette famille est en outre lui-même très révélateur de sa structure : c'est guidé par Annie et Marc qu'il rencontrera les membres de la famille Santy, à l'exception notable de Catherine et Jean. Enfin, l'importance de l'hétérogénéité sociale au sein de la famille ne s'est imposée aux yeux de l'auteur/enquêteur que

tardivement, l'adhésion à la vision homogénéisatrice d'Annie et Marc l'ayant longtemps empêché de la percevoir. Cette difficile évolution des catégories de l'enquêteur lui permet cependant de donner ensuite toute son importance à ce critère et d'insister sur les enjeux de l'homogénéité/hétérogénéité sociale perçue dans la famille (les dominants socialement ayant intérêt à imposer l'idée d'homogénéité sociale pour stimuler la production domestique élargie au-delà du ménage).

Si, dans le chapitre dont il est question ici, ces résultats sont illustrés par une unique monographie de famille exemplaire, ils reposent en fait sur une série de monographies de familles faites par l'auteur et enrichies par les discussions entre les différents auteurs de l'ouvrage collectif. Ainsi, malgré une enquête d'assez courte durée sur la famille Santy elle-même¹⁷, on peut bien parler d'enquête ethnographique tant la production des connaissances provient de moteurs ethnographiques.

Or, ces mêmes enquêtes se sont prolongées par des travaux associant ethnographie et économétrie, visant toujours à mieux comprendre les mécanismes de la prise en charge familiale, en particulier des personnes âgées dépendantes¹⁸. Dans quelle mesure ce glissement de l'ethnographie vers des méthodes plus quantitatives est-il possible ? En quoi l'approche ethnographique – définie par l'utilisation de l'interconnaissance, la prise en compte des catégories indigènes et l'usage transversal de la réflexivité – serait-elle contradictoire avec l'approche statistique ? Et que reste-t-il alors de l'opposition entre méthodes qualitatives et méthodes quantitatives ?

Ethnographie et standardisation

Le travail qui alimente cette dernière partie de notre réflexion est une enquête par questionnaire auprès de familles confrontées à une maladie de la mémoire chez un de leurs

15. À l'exception du fils de l'aîné qui n'habite pas dans la région.

16. Pour un approfondissement de l'analyse de la « parenté pratique », voir [8].

17. Trois week-ends hébergés chez eux, neuf entretiens menés avec différents membres de la famille.

18. Pour un aperçu des questions de méthode posées par cette association rarissime, voir [9].

membres (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées). L'étude des fonctionnements familiaux se fait cette fois à travers un problème précis : comment les familles s'organisent-elles pour faire face à la dépendance d'un de leurs membres ? Qui, parmi les proches de la personne âgée, est impliqué dans les différentes dimensions de la prise en charge (choix du mode de prise en charge, aide matérielle quotidienne, financement) ? Comment les choix concernant la prise en charge et son financement s'articulent-ils avec l'organisation de l'ensemble des activités domestiques ? Dans quelle mesure enfin ces comportements sont-ils influencés par les dispositifs des politiques sociales ? L'enquête par questionnaire s'est terminée en avril 2005 et les données sont encore en cours d'exploitation : notre

très particulier, novateur à de nombreux titres.

Pour intégrer dans l'analyse les effets de l'interconnaissance, l'enquête n'a pas été conçue à l'échelle des individus mais à l'échelle d'un ensemble de personnes. Chaque cas est un groupe (en grande partie familial, mais incluant aussi des amis et des aidants professionnels) centré autour d'une personne âgée, groupe pour lequel les enquêteurs ne disposaient au départ que d'un contact : lors de la rencontre avec celui-ci, l'enquêteur devait identifier toutes les autres personnes concernées par la prise en charge (notamment grâce à la confection d'un arbre de famille) et lui demander leurs coordonnées, afin de faire passer à chacun d'entre eux un questionnaire. Pendant une période relativement courte (variable selon les cas, aux alentours d'un

d'autres cas, le travail préalable de monographies de familles avait suffisamment armé les auteurs pour qu'ils formulent une question fermée pertinente, dont les modalités reflètent les catégories utilisées par les enquêtés. Ainsi, une question nous a semblé saisir particulièrement bien l'histoire de la relation entre l'enquêté et la personne âgée. Elle est formulée de la façon suivante : « Est-ce que vous diriez que, au cours de sa vie, M./M^{me} X [la personne âgée] :

– a fait pour vous juste ce qu'il fallait ?
– vous a toujours soutenu sans compter ?
– n'a pas toujours été à la hauteur avec vous ? »

Bien sûr, la souplesse d'un entretien permet de faire apparaître de façon approfondie et détaillée les catégories indigènes et un ques-

[Les concepteurs de l'enquête statistique ont voulu transposer les principes de la démarche ethnographique]

réflexion s'appuiera donc avant tout sur la démarche de l'enquête¹⁹, même si, pour terminer, nous chercherons à en montrer la fécondité en présentant quelques-uns des premiers résultats.

DES RESSORTS ETHNOGRAPHIQUES DANS UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

Lors de la phase de monographies de famille précédemment citée, les outils de l'ethnographie s'étaient montrés particulièrement éclairants pour comprendre les mécanismes de la prise en charge de personnes dépendantes, via l'analyse de la « parenté pratique ». Les concepteurs de l'enquête statistique²⁰ ont voulu, en passant à un recueil standardisé de données, transposer les principes de la démarche ethnographique. Cela a donné lieu à un questionnaire

19. Ainsi que sur Gramain Agnès « Standardiser les monographies de familles pour comprendre la prise en charge des personnes âgées dépendantes », conférence aux Journées du laboratoire de sciences sociales, ENS, 21-22 juin 2005.

20. Ils'agit d'une équipe de recherche composée de : Aude Béliard, Marianne Blanchard, Jean-Sébastien Eideliman, Séverine Gojard, Sibylle Gollac, Agnès Gramain, Laure Lacan, Delphine Roy, Emmanuel Soutrenon, Florence Weber et Jérôme Wittrel.

mois), l'enquêteur évoluait donc dans un milieu d'interconnaissance, négociant des entretiens en se faisant recommander par une personne auprès d'une autre.

Les concepteurs de l'enquête ont mis en œuvre divers moyens pour recueillir, dans la mesure du possible, les catégories indigènes par lesquelles les enquêtés pensent et désignent les relations familiales et la maladie dont est victime l'un de leurs proches. Une première manière de faire était d'introduire quelques questions ouvertes amenant les enquêtés à caractériser eux-mêmes tel ou tel phénomène, et notamment les troubles dont souffre la personne âgée : cela a conduit à mettre en évidence une certaine diversité des diagnostics profanes élaborés autour des problèmes de mémoire. Dans

le questionnaire ne peut prétendre à une telle exploration. C'est pourquoi l'attention aux catégories indigènes s'est concentrée sur un petit nombre de thèmes. Cependant, les enquêteurs étaient encouragés à une certaine souplesse dans la passation du questionnaire, qui impliquait par exemple de ne pas couper court aux digressions des enquêtés, mais au contraire d'en prendre note, ce qui a constitué un moyen d'introduire l'attention aux catégories indigènes dans des parties du questionnaire dont ce n'était pas forcément la priorité.

Le questionnaire joue donc sur les deux premiers ressorts ethnographiques que sont les effets de l'interconnaissance et la prise en compte des catégories indigènes. La dimension réflexive est présente elle aussi, puisque les enquêteurs avaient pour

consigne de tenir un journal de terrain retraçant les étapes et les voies de leur progression dans chaque cas (obtention des coordonnées, prises de contact, refus éventuels), ainsi que le déroulement de chaque passation du questionnaire.

DES DIFFICULTÉS...

Ainsi, la volonté de faire jouer certains ressorts de l'enquête ethnographique a amené à créer un questionnaire original, qui s'éloigne sur beaucoup de points des protocoles des enquêtes statistiques classiques. Le questionnaire est long, complexe et a donc demandé aux enquêteurs un fort investissement et des compétences particulières, non seulement pour tenir un journal de terrain et élaborer avec les enquêtés des arbres de famille, mais aussi pour faire avancer l'enquête dans un milieu d'interconnaissance.

Puisque l'unité d'analyse n'est pas l'individu mais l'entourage d'une personne âgée, la qualité du cas réalisé dépend beaucoup de la capacité de l'enquêteur à identifier, lors du premier questionnaire, les personnes concernées par l'enquête et à négocier une prise de contact avec eux auprès de la première personne rencontrée. Ensuite, parmi les personnes interrogées, toutes n'aident pas la personne âgée, et celles qui l'aident ne le font pas forcément de la même façon (aide en temps et aide financière ne vont pas toujours de pair). Le questionnaire est donc modulable, pour pouvoir s'adapter à chaque cas de figure ; des questions filtres permettent notamment de savoir si certains volets doivent être passés. Les enquêteurs ne pouvaient pas savoir à l'avance, en rencontrant une personne, quel serait son statut dans l'aide : ils devaient donc s'adapter au fur et à mesure de la passation du questionnaire, pour utiliser les volets pertinents. Dans ces milieux d'interconnaissance, la garantie de confidentialité prend un autre sens que dans les enquêtes par questionnaire

classiques. Elle devient d'autant plus importante mais également d'autant plus difficile à mettre en œuvre, à la fois parce que l'enquêteur doit être particulièrement attentif à ne rien divulguer de ce qu'ont dit les autres membres de la famille, et parce qu'il est difficile pour les enquêtés de comprendre qu'une enquête d'apparence aussi personnalisée puisse rester confidentielle.

Dans l'enquête qui a été réalisée et qui porte sur quatre-vingt-onze cas, ces difficultés ont été dans l'ensemble surmontées. Mais cela tient beaucoup au fait que la plupart des enquêteurs étaient des étudiants en sociologie (en licence ou en maîtrise) ayant eux-mêmes une certaine expérience de l'enquête de terrain. Il y a donc une forte contrainte en termes de recrutement et de formation des enquêteurs qui pose la question, encore à l'étude, de la possibilité de mener cette enquête à une plus grande échelle. En l'état actuel du protocole d'enquête, il semble difficile de parler véritablement d'une enquête délégable (au même titre que les enquêtes statistiques de l'Insee), dans la mesure où l'on ne peut déléguer qu'à des ethnographes. Entre l'utilisation des ressorts ethnographiques et la délégalité de l'enquête, il y a un arbitrage à faire : pour rendre l'enquête réellement délégable, il faudrait simplifier le questionnaire et atténuer son caractère ethnographique.

Il nous semble donc que l'opposition entre les méthodes statistiques délégalables et utilisant des catégories universelles, d'une part, et l'ethnographie qui réfléchit sur la diversité des catégories et n'est pas délégalable²¹, d'autre part, est difficilement dépassable. Cependant, cela ne veut pas dire qu'une frontière nette les sépare : on peut imaginer, comme on vient de le voir, des formes d'enquêtes qui se situent entre les deux, dans un continuum allant de l'enquête la moins à la plus délégalable.

... QUI VALENT LA PEINE D'ÊTRE SURMONTÉES

En rencontrant plusieurs personnes dans une même famille, on s'est donné les moyens d'analyser le comportement des différents membres de celle-ci vis-à-vis de la prise en charge. Si une seule personne avait témoigné pour toutes, il y aurait eu de forts risques qu'elle ne décrive pas tous les flux d'aides mis en place autour de la personne âgée, qu'elle insiste sur sa propre contribution et minimise ou passe sous silence celle des autres, non dans un but « stratégique » mais parce que sa perception indigène de ces flux est liée à sa position (familiale et sociale). En essayant de rencontrer systématiquement toutes les personnes impliquées dans l'aide (décrites comme telles par le premier contact) mais aussi tous les obligés alimentaires²² (même s'ils n'avaient pas été déclarés aidants par le premier contact), on a pu décrire de près la répartition des flux d'aide.

Ainsi, à l'intérieur des fratries, on a pu mettre en évidence certains déterminants de la répartition de l'aide. Les filles ont notamment une propension plus forte que les fils à s'impliquer dans l'aide, mais cette différence n'est pas significative dans deux cas : celui des filles appartenant à une fratrie de filles (elles ne sont pas plus impliquées que des fils ayant des frères et des sœurs), et celui des fils uniques d'un parent n'ayant plus de conjoint en vie (ils sont caractérisés par leur fort engagement, proche du comportement général des filles).

On a pu également montrer que la probabilité d'apporter de l'aide à son parent dépend de la configuration sociale de la fratrie : l'implication des enfants est moins fréquente dans les familles marquées par une forte hétérogénéité sociale. Cependant, les conséquences de la distance sociale sont annihilées par la petite taille d'une fratrie. Dans les familles de deux enfants en particulier, lorsqu'il s'agit de seconder un parent aidant déjà son conjoint, les enfants

21. Voir Lemel Yannick, « Le sociologue des pratiques du quotidien entre l'approche ethnographique et l'enquête statistique », *Économie et Statistique*, n° 168, juillet-août 1984, p. 5-11.

22. Obligation, prévue par le Code civil, de fournir des secours en espèces ou en nature à un proche parent ou allié (conjoint, ascendants et descendants en ligne directe, parents du conjoint) qui est dans le besoin.

s'impliquent ensemble ou pas du tout.

Ces premiers résultats amènent à formuler des hypothèses sur le fonctionnement des familles face à la dépendance d'un membre : le plus fort engagement des filles et des enfants uniques suggère la force des normes sociales qui régissent le soutien aux parents âgés ; le comportement des petites fratries invite à penser le choix de répartition de l'aide comme l'effet d'une coopération ou d'une concertation. Plus généralement, le lien entre les comportements d'aide et la configuration sociale des fratries met en valeur la dimension familiale, et non individuelle, des décisions d'aide.

Au-delà de ces résultats, tirés uniquement des questionnaires, la possibilité de revenir, pendant l'analyse, sur le cheminement de l'enquête dans chaque famille, a ouvert la voie à des résultats d'un autre ordre, sans doute plus proches de ceux des monographies de famille. Le comportement des personnes contactées en premier, dans chaque famille, révèle que la définition initiale du champ de l'enquête, c'est-à-dire l'ensemble des obligés alimentaires et des aidants d'une personne dépendante, a fait l'objet d'une réappropriation : les conjoints et les fils de personnes dépendantes ont repris à leur compte les consignes de l'enquête et donné accès à la parenté légale au sens de l'obligation alimentaire, tandis que les filles ont eu tendance à faire évoluer l'enquêteur à l'intérieur des frontières de la parenté pratique en limitant l'accès au reste de la famille, spécialement aux personnes qu'elles jugeaient non impliquées dans l'aide à la personne âgée.

Une frontière poreuse entre ethnographie et statistiques

Nous proposons donc de redéfinir l'approche ethnographique à partir d'un principe fondamental (analyser conjointement les discours, les pra-

tiques et les positions sociales) et de deux moteurs (prise en compte de l'interconnaissance propre au milieu enquêté et attention portée aux catégories indigènes) traversés par la mise en œuvre permanente de la réflexivité (sur les places occupées par l'enquêteur sur son terrain et sur l'évolution de ses propres catégories).

Ainsi définie, l'ethnographie profite certes grandement d'une enquête de longue durée, quand cela est possible, mais peut aussi passer par d'autres formes d'enquête, dans lesquelles la durée est soit hors de l'enquête (enquête par distanciation), soit diffractée dans plusieurs enquêtes (répétition de terrains). Elle n'est en outre plus incompatible avec un recueil de données par questionnaire et une approche statistique. Il ne s'agit bien sûr pas de dire qu'ethnographie et enquête statistique peuvent ne faire qu'un, mais que la frontière entre ces deux approches est plus poreuse qu'on a tendance à le croire et que, au-delà des possibilités évidentes, mais sous-estimées, de coopération entre ethnographie et statistiques, les moteurs de l'ethnographie peuvent aussi être transposés à une approche quantitative pour venir l'enrichir.

Il n'y a donc, à notre sens, aucune incompatibilité entre ethnographie

et standardisation, même si l'histoire de la discipline a, en France du moins, plutôt mis en avant la relation singulière entre l'ethnologue et son terrain via l'insistance sur la longue durée supposée nécessaire de l'enquête, et ainsi minimisé les possibilités de standardisation et de délégation. Dans d'autres contextes, à commencer par celui des États-Unis, certaines fractions de l'ethnographie se sont davantage ouvertes à la cumulativité et à la standardisation, comme le montrent les exemples de « revisite²³ ».

Nous avons donc montré d'une part que les approches dites qualitatives pouvaient en fait n'être que du quantitatif déguisé et appauvri (notamment en France dans la période qui a suivi la seconde guerre mondiale), d'autre part que certains travaux quantitatifs pouvaient reposer sur des moteurs ethnographiques. Plutôt que d'opposer, en radicalisant leurs différences, les approches qualitatives et les approches quantitatives, il serait sans doute préférable de distinguer les approches en sciences sociales selon les principes sur lesquels elles reposent, ce qui permettrait sans doute de s'apercevoir que bien des incompatibilités supposées ne résistent pas longtemps à une volonté de collaboration empirique.]

23. Voir, une fois encore, l'article très complet de Michael Burawoy sur cette question, *op. cit.*, note 13.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] CEFÀI Daniel (dir.), *L'Enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- [2] BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain* (1997), Paris, La Découverte, 1998.
- [3] BEAUD Stéphane, « Les usages sociaux de l'entretien. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996, n° 35, p. 226-257.
- [4] FAVRET-SAADA Jeanne, *Les Mots, la Mort, les Sorts* (1977), Paris, Gallimard, 1981.
- [5] FAVRET-SAADA Jeanne, CONTRERAS Josée, *Corps pour Corps. Enquête sur la sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1981.
- [6] SCHWARTZ Olivier, *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du nord* (1990), Paris, Puf, 2002, coll. « Quadrige ».
- [7] GOJARD Séverine, GRAMAIN Agnès, WEBER Florence (dir.), *Charges de famille. Parenté et dépendance dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2003.
- [8] WEBER Florence, *Le Sang, le Nom, le Quotidien. Une sociologie de la parenté pratique*, La Courneuve, Aux lieux d'être, 2005, coll. « Mondes contemporains ».
- [9] GRAMAIN Agnès, WEBER Florence, « Ethnographie et Économétrie. Pour une coopération empirique », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, sept. 2001, n° 44, p. 127-144.